# FRICHE LA BELLE DE MAI

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET Mise à disposition de locaux

La Friche la Belle de Mai est un lieu culturel et artistique implanté dans le 3ième arrondissement de Marseille dans les anciens bâtiments industriels d'une manufacture de tabacs.

Sa mission est d'encourager la créativité et l'innovation à travers diverses expressions artistiques, culturels, sociales et éducatives et l'engagement de la communauté. L'organisation valorise l'inclusion, la durabilité et la diversité culturelle. Elle s'adresse à un large public, dans le but de créer un lieu vivant et dynamique.

Le site, ouvert tous les jours et toute l'année comprend des espaces de travail pour environ 70 structures résidentes, des lieux de spectacles, de concerts et d'exposition, des lieux de vie, une crèche, un restaurant, un café-librairie, un institut de formation aux métiers du spectacle, des auberges d'artistes, des espaces publics et des jardins partagés, des aires de jeux et d'expression libres.

## www.lafriche.org

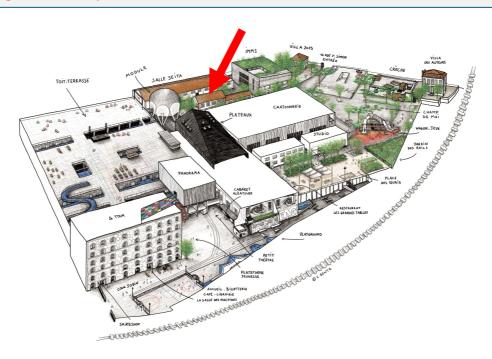
La Friche la Belle de Mai dispose actuellement de plusieurs espaces de travail disponibles qu'elle propose dans le cadre du présent appel à manifestation

- 1 bureau de 36 m2
- 1 bureau de 11 m2
- 4 bureaux de 13 m2
- 1 bureau de 18 m2

Ces bureaux situés au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Verrière constituent un ensemble de 130 m2 avec un espace commun partagé de 13 m2.

Les candidatures peuvent être présentées <u>sur un ou plusieurs lots</u>. Elles peuvent être présentées de manière <u>collective</u>

Les candidatures positionnées sur la totalité des lots seront privilégiées dans la perspective de faciliter la gestion de l'espace et la coactivité.





### \* Durée de la mise à disposition

Les locaux seront mis à disposition dans le cadre d'une convention d'occupation d'une durée de 2 ans avec **une échéance de fin à décembre 2027**. Elle sera non renouvelable du fait que les locaux feront l'objet de travaux et d'une autre destination à partir de 2028.

## \* Participation financière aux charges

Les locaux seront mis à disposition sans contrepartie de loyer, mais feront l'objet d'une participation aux charges communes d'exploitation sur les bases suivantes :

• Entre 90 et 120 euros HT / m2 / an selon la nature et la catégorisation de l'activité de l'occupant

### \* Candidatures

L'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif aux locaux de bureau est ouvert à des structures et/ou des indépendants intervenant dans les secteurs artistiques, culturels, créatifs, sociaux et/ou éducatifs.

La candidature sera adressée sous forme libre précisant a minima :

- La présentation générale de la structure et de son activité
- L'intérêt et l'enjeu de disposer de locaux à la Friche la Belle de Mai
- Le cas échéant, l'intention de participer au projet de la Friche dans sa dimension collective et dans le lien à son territoire de proximité
- Les capacités financières liées à l'activité permettant d'assumer le montant annuel de participation aux charges

Afin d'être recevable, la candidature doit préciser si elle porte sur l'ensemble des lots. Dans le cas contraire, elle doit faire mention du ou des lots sur lesquels elle porte.

Elle est à adresser au plus tard le 14/11/2025 par mail à l'adresse vie-cooperative@lafriche.org

Une visite des locaux peut être demandée auprès de la direction technique de la Friche par mail à l'adresse yloric@lafriche.org

## \* Sélection

Les candidatures seront étudiées par une commission issue du conseil d'administration de la société coopérative FBDM dans la perspective d'une prise d'effet de la convention d'occupation à partir du 01/01/2026.